

DIAGNOSTIQUEZ ET PRÉVENEZ LES RPS

Destinée

à toute personne impliquée dans la santé et sécurité au travail au sein d'un établissement public ou en entreprise. **Cette formation ne nécessite aucun pré requis**

Que dit le Code du Travail

Une **obligation générale de sécurité** incombe à l'employeur (article L. 4121-1 du Code du travail). Il lui revient d'évaluer les risques, y compris psychosociaux, et de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses salariés.

Points forts

- Diagnostiquer les risques psychosociaux en vue de performer son organisation.
- Echanges de pratiques au travers d'ateliers et de situations concrètes
- Expertise du formateur en Ressources Humaines, Droit Social

Durée de la formation

2 jours

14h



SESSIONS SUR INSCRIPTIONS

Ce que vous allez apprendre :

- Définir et évaluer les différents risques psychosociaux en entreprise
- Comprendre la nécessité d'une prévention des risques psychosociaux (RPS) auprès de salariés
- Connaître les moyens juridiques dont dispose l'employeur pour faire face aux situations de crise



Programme de la formation

Les risques psychosociaux : de quoi parle-t-on ?

- Définir et distinguer les termes : Souffrance, stress, dépression, mal-être, harcèlement...
- Définir les risques
- Mécanismes de construction.
- Symptômes et signes.
- Se positionner dans la prévention des risques

Le cadre juridique et les enjeux de prévention

- Enjeux humains, économiques, juridiques, médiatiques et managériaux
- Evaluer la nature et l'étendue des risques pour l'employeur
- Une responsabilité résultant des actes individuels et des méthodes collectives de management
- Les enjeux financiers pour l'entreprise
- Identifier le risque pénal pour l'employeur

Auditer le risque psychosocial de son entreprise/établissement

- RPS et régulation sociale globale de l'entreprise
- Facteurs sous la responsabilité de l'entreprise : politique RH, organisation, conditions de travail, culture d'entreprise.
- Focus sur les comportements managériaux
- Apprendre à reconnaître les premiers signaux de malaise chez un collaborateur
- Cerner les indicateurs utiles : TMS, absentéisme, maladies, accidents, etc.
- Des "irritants" aux signaux faibles, les symptômes avérés
- Repérer les comportements et attitudes du collaborateur concerné par le risque.

Les étapes d'une démarche de prévention

- Les acteurs et le pilotage des RPS.
- Les 4 niveaux d'actions de la prévention.
- Bâtir un plan d'action adapté.

Assurer la prévention des risques psychosociaux au quotidien

- Identifier les principaux freins au développement des RPS : l'autonomie/le soutien de l'équipe/le soutien du manager/valorisation et reconnaissance
- Comment gérer les préjugés
- Comment mener un entretien pour soulever/décélérer une situation à risque

Élaborer les outils de mesure de la prévention des RPS

- Communiquer sur les progrès.

Modalités

NOTRE PARTI-PRIX PÉDAGOGIQUE

Chez **MDRH FORMATION**, nos formations sont centrées sur l'expérimentation et l'exploration de situations concrètes.

Vivre des expériences favorise l'appropriation des pratiques et l'intégration des concepts théoriques vous permettant ainsi de les adopter immédiatement dans votre environnement.

Une occasion de gagner en impact pour vous et votre organisation !

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

La formation alterne des exposés théoriques partagés en video-projection et/ou avec un tableau blanc, et leur mise en application individuellement ou en petit groupe sur des cas pratiques au plus proche de la réalité des participants.

Un support et des modèles au format numérique et/ou papier seront remis à chaque participant.

Les échanges et le partage de bonnes pratiques sont encouragés par des activités en groupe pour favoriser l'intelligence collective.

ÉVALUATION ET VALIDATION

En amont de la formation

- Un questionnaire en amont du parcours permet de vous positionner et faire le point sur votre démarche actuelle et vos outils mis en place. Vous pourrez également nous partager vos besoins et attentes.

Au cours de la formation

- Exercices pratiques, mises en situation de travail... pour valider l'appropriation et la compréhension de chaque notion abordée en formation par les participants.

En fin de formation

- Validation des acquis : questionnaire à compléter par le stagiaire pour valider l'atteinte des objectifs,
- Une **attestation de fin de formation** reprenant les objectifs de formation est également remise aux stagiaires, signée par le formateur.
- Un **certificat de réalisation** est également remis aux stagiaires.

Évaluation qualitative

- Afin de constamment améliorer notre offre, un questionnaire qualité est à remplir par les stagiaires à l'issue de la formation.



VOTRE FORMATRICE

Isabelle LECOMTE

Formatrice experte en Droit Social

DG à temps partagé secteur sanitaire /médico social

DRH à temps partagé tout secteur

Médiatrice assermentée

Pour plus d'information sur le programme, vous pouvez la contacter

directement au **06 81 67 48 71** ou par mail à **contact@mdrhformation.fr**

La formation proposée répond parfaitement à cette obligation légale.

DÉLAI D'ACCÈS

Pour les formations intra-entreprise ou individuelles, un délai de 15 jours est nécessaire pour adapter le contenu au cahier des charges spécifique de votre entreprise.

Délais d'inscription en INTER : au plus tard 15 jours avant la date de démarrage

En cas de financement par un tiers (OPCO, FAF...), merci de tenir compte des délais d'obtention de l'accord de financement.

INTER (regroupant différentes entreprises) - Région Nouvelle Aquitaine

- En présentiel, 10 personnes maximum
- Lieux de la formation et accès :
 - **2 rue des Ecoles - 86170 NEUVILLE DE POITOU** (maximum 6 personnes)
 - **Rue du Porteau - 86000 POITIERS** (maximum 10 personnes)
 - **34 avenue Victor Hugo – 79200 PARTHENAY** (maximum 10 personnes)
 - **Hôtel Mercure Bordeaux Lac (33)** (maximum 10 personnes)
- Tarif net de taxe : 1350 €/participant. Le déjeuner est inclus dans le prix de la formation
- Sessions organisées tous les mois
- La formation se déroule de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30. Accueil assuré à partir de 8h45.

INTRA (chez vous, rien que pour votre équipe) - Nouvelle Aquitaine, Pays de la Loire, Centre Val de Loire

- En présentiel, 10 personnes maximum
- Dans vos locaux
- Sur devis, nous consulter
- A planifier selon vos disponibilités

ADAPTATION AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous sommes engagés et sensibles à l'accueil et l'accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap. Si vous êtes concernés, veuillez contacter **Marjorie DERCOURT** au sein de MDRH FORMATION, joignable par mail à l'adresse suivante : contact@mdrhformation.fr ou par téléphone au **06 70 75 09 34** pour étudier ensemble votre situation.

PLUS D'INFORMATIONS

Les fondateurs et dirigeants de **MDRH FORMATION** se tiennent à votre disposition

Marjorie DERCOURT - Relation client & Référente handicap au 06 70 75 09 34

Frédéric DERCOURT - Relation client & Gestion financière au 06 81 60 55 58

34 avenue Victor Hugo 79200 PARTHENAY

Par mail : contact@mdrhformation.fr

sur notre site : www.mdrhformation.fr

Organisme de formation enregistré sous le n° 75 79 01 489 79 auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine

"La formation est l'essence de tout succès"